



Deux offres au prix mandat le même jour

Par **Pelenor**, le **09/01/2011** à **19:56**

Bonjour,rnrnJe suis acheteur, et ai fait une offre au prix du mandat au vendeur. Je passe par une agence.rnrnOr, le même jour, une offre également au prix du mandat est proposée à l'acheteur,(juste avant moi) via une autre agence...rnrnNotre offre, est un peu supérieure aux autres acheteurs, car les frais d'agence sont différents.rnrnLe vendeur consent à nous vendre son bien, mais l'autre agence le menace de poursuites. Le vendeur ne sait plus quoi faire, et la vente est bloquée.rnrnComment sortir de ce litige? y a-t-il vraiment des poursuites possibles à l'encontre du vendeur ? (remboursements des frais d'agence et dommages et intérêts par ex.)rnrnJe précise que rien n'a été signé et qu'il s'agit d'un mandat simple.rnrnMerci pour votre aide.

Par **fabienne034**, le **09/01/2011** à **20:30**

NON PAS DE POURSUITES PUISQUE L'AUTRE AGENCE N'A PAS SIGNE DE MANDAT EXCLUSIF AVEC LE VENDEURrnrnle premier qui a signé le compromis de vente a gagnérnrnpour tout savoir sur le compromis de venternrn<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **Pelenor**, le **09/01/2011** à **21:17**

Merci de votre réponse.rnC'est encourageant!rnrnIl me faut convaincre le vendeur qui reste frileux devant les réactions menaçantes de l'autre agence.rnrnL'autre agence joue sur le fait qu'elle a été la première à recevoir l'offre orale des autres acheteurs. Le même jour que moi

en réalité.rnrnMerci.